



Frais bancaires abusifs ?

Par **walleteme**, le **29/10/2016 à 10:32**

Bonjour, je souhaiterais avoir des informations quant à la légalité des frais bancaires prélevés sur notre compte chaque mois. Nous rencontrons depuis quelque temps des problèmes bancaires. Nous avons en moyenne sur nos comptes (celui de mon conjoint et le mien) entre 300 et 500€ de frais bancaires par mois. Ce mois-ci par exemple (les frais sont prélevés tous en même temps le jour où nous recevons notre salaire) sur le compte de mon conjoint ont été prélevés : 80€ de frais d'intervention carte, 173,77€ de frais de prélèvements impayés et 25€ de lettres. Sur mon compte : 56€ de frais de commission d'intervention, 49.54€ de frais de prélèvements impayés et 12.50€ de lettre. Du coup notre situation bancaire ne s'améliore jamais malgré les grosses restrictions que nous nous imposons. Notre banquier ne répond jamais à nos mails, rarement au téléphone et les seules solutions qu'il nous propose sont d'augmenter notre découvert autorisé. Bref nous ne sortons plus.

Par **amajuris**, le **29/10/2016 à 10:40**

bonjour, la première chose à faire pour réduire vos frais bancaires c'est de ne plus avoir de rejet de prélèvement impayés. la loi a plafonné les frais bancaires pour dépassement de découvert et rejet de chèque ou de prélèvement. voir ce lien :
<http://www.economie.gouv.fr/cedef/frais-bancaires> salutations

Par **jos38**, le **29/10/2016 à 11:43**

bonjour. le mieux serait que votre banquier vous accorde un prêt pour que vous retombiez sur

vos pieds . prenez rendez-vous en ce sens mais c'est sûr que c'est plus rentable pour lui de vous augmenter le découvert et prendre des frais. je suppose que quand vos salaires sont virés, votre solde redevient créditeur sinon le prêt doit être proposé